

En accord avec la réglementation REACH (CE) 1907/2006 et (UE) 2020/878

### 1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Code produit : GT3172  
Nom du produit : Nuclear Fast Red (C.I. 60760)  
Numéro CAS : 6409-77-4  
EINECS : 229-088-0  
Forme physique : solide, substance  
REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou ses utilisations sont exemptées de l'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PC21: Substances chimiques de laboratoire.

#### 1.3 Données du fournisseur de la fiche technique de sécurité

|                |                              |           |                        |
|----------------|------------------------------|-----------|------------------------|
| Raison sociale | : Glentham Life Sciences Ltd | Téléphone | : +44 (0) 1225 667 798 |
|                | Unit 5 Leafield Way          | Fax       | : +44 (0) 2033 978 909 |
|                | Corsham SN13 9SW             | E-mail    | : info@glentham.com    |
|                | United Kingdom               | Web       | : www.glentham.com     |

#### 1.4 Numéros d'appel d'urgence

Numéros d'appel d'urgence : NHS Direct 111 (UK, 24 hours), 112 (EU, 24 Hours), +44 (0) 1225 667 798 (09.00 – 17.00 GMT)

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CLP selon (EC) 1272/2008

|      |             |
|------|-------------|
| H315 | Skin Irr. 2 |
| H319 | Eye Irr. 2A |
| H335 | STOT SE 3   |
| H336 | STOT SE 3   |

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation CLP (CE) No. 1272/2008

##### Pictogrammes



GHS07

Mention d'avertissement : Avertissement

##### Déclarations de danger

|      |  |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée.         |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.    |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |

##### Conseils de prudence

|                |  |
|----------------|--|
| P261           | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.   |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.   |
| P302+P350      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P264           | Ne pas respirer les fumées.  |

#### 2.3 Autres dangers

PBT

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

### 3.0 Composition / Information sur les composants

#### 3.1 Substances

| Nom                           | Identificateurs  | % | Classification   |
|-------------------------------|--|---|--|
| Nuclear Fast Red (C.I. 60760) | CAS: 6409-77-4<br>EC: 229-088-0<br>REACH: N'est pas applicable |   | H315, Skin Irr. 2<br>H319, Eye Irr. 2A<br>H335, STOT SE 3<br>H336, STOT SE 3 |

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Contact avec la peau  | Consultez un médecin. Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. |
| Contact avec les yeux | Consultez un médecin. Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.  |
| Ingestion             | Consultez un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau.   |
| Inhalation            | Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.   |

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Contact avec la peau        | Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.   |
| Contact avec les yeux       | Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque d'irritation et de rougeur.   |
| Ingestion                   | Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.   |
| Inhalation                  | L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires. Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. |
| Effets différés / immédiats | Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.   |

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique

Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil de respiration autonome.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne pas faire de poussière. Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Procédures de nettoyage

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Cond's pour la manipulation

Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air. Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Conditions de stockage

Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec l'eau ou l'humidité. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition

Aucun ensemble de paramètres de contrôle de la limite d'exposition au travail

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Mesures d'ordre technique | Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.  |
| Protection respiratoire   | Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence. |
| Protection des mains      | Gants de protection.   |
| Protection des yeux       | S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate. Lunettes de sécurité.   |
| Protection de la peau     | Vêtement de protection.  |

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| État physique  | Solid                       |
| Couleur  | Rouge                       |
| Odeur  | Pas de données disponibles. |
| Point de fusion / point de congélation                               | Pas de données disponibles. |
| Point d'ébullition / point d'ébullition initial / gamme d'ébullition | Pas de données disponibles. |
| Inflammabilité   | Pas de données disponibles. |
| Limite d'explosion inférieure / supérieure                           | Pas de données disponibles. |
| Point de rupture   | Pas de données disponibles. |
| température d'allumage   | Pas de données disponibles. |
| température de décomposition   | Pas de données disponibles. |
| pH   | Pas de données disponibles. |
| Viscosité cinématique  | Pas de données disponibles. |
| Solubilité   | Pas de données disponibles. |
| Coefficient de partition n-octanol / eau                             | Pas de données disponibles. |
| Pression de vapeur   | Pas de données disponibles. |

Densité / densité relative  
Pression de vapeur relative  
Caractéristiques des particules

Pas de données disponibles.  
Pas de données disponibles.  
Pas de données disponibles.

### 9.2 Autres informations

Pas de données disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### Réactions dangereuses

Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous. Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Acides forts. Oxydants forts.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### a) Toxicité aiguë

Pas de données disponibles.

#### b) Corrosion/irritation cutanée

Corrosion / irritation cutanée (catégorie 2)

#### c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Dégâts oculaires graves / irritation des yeux (catégorie 2a)

#### d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données disponibles.

#### e) Mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

#### f) Cancérogénicité

Pas de données disponibles.

#### g) Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles.

#### h) STOT-exposition unique

Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (catégorie 3)

#### i) STOT-exposition répétée

Pas de données disponibles.

#### j) Danger d'aspiration

Pas de données disponibles.

### 11.2 Symptômes / Voies d'exposition

---

|                      |   |
|----------------------|---|
| Contact avec la peau | Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée. |
|----------------------|---|

---

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Contact avec les yeux | Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque d'irritation et de rougeur. |
|-----------------------|---|

---

|           |   |
|-----------|---|
| Ingestion | Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. |
|-----------|---|

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Inhalation                  | L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires. Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. |
| Effets différés / immédiats | Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.   |
| Autres informations         | Pas de données disponibles.   |

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation éventuelle.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

### 12.6 Autres effets néfastes

Cette substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes

### 12.7 Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Opérations d'élimination

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

#### Note

L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## 14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé pour le transport.

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement de la Commission (CE) 1907/2006, modifié par la Règlement (UE) 2020/787 de la Commission.

#### Authorisations/Restrictions

Règlement (CE) 1907/2006, REACH, Annexe XIV Liste des substances soumise à l'autorisation: Pas de données disponibles.

Règlement (CE) 1907/2006, REACH, Annexe XVII Restrictions sur la fabrication, placer sur le marché et utiliser certaines substances dangereuses: Pas de données disponibles.

Règlement (CE) 1005/2009 sur des substances qui épuisent la couche d'ozone: Pas de données disponibles.

Règlement (CE) 850/2004 sur les polluants organiques persistants, modifiés par (UE) no 2019/1021: Pas de données disponibles.

### 15.2 Éval. de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

### Textes complets de statement H

|      |  |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée.         |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.    |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |

### Abréviations Textes complets

|           |  |
|-----------|--|
| ADN       | Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par les voies navigables intérieures |
| ADR       | Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route                            |
| ALARP     | Aussi bas que raisonnablement possible   |
| CAS       | Chemical Abstracts Service   |
| CLP       | Règlements de classification, d'étiquetage et d'emballage  |
| COSHH     | Contrôle des substances dangereuses pour la santé  |
| EC Number | Numéro de la communauté européenne   |
| EC50      | Concentration efficace 50%   |
| EILINCS   | Liste européenne de substances chimiques notifiées   |
| EINECS    | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes   |
| GHS       | Globally Harmonised System   |
| HSE       | Health & Safety Executive UK   |
| IATA      | International Air Transport Association  |
| IM        | Intramusculaire  |
| IMDG      | Le code international des marchandises dangereuses maritimes   |
| IP        | Intrapéritonéale   |
| IV        | Intravasculaire  |
| LD50      | Dose mortelle 50%  |
| LOEC      | Concentration efficace observable la plus faible   |
| LTEL      | Limite d'exposition à long terme   |
| NOEC      | Aucune concentration efficace observable   |
| OECD      | Organisation des coopérations économiques et du développement  |
| PBT       | Toxique bioaccumulatif persistant  |
| PPE       | Équipement de protection individuelle  |
| REACH     | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques   |
| RID       | Règlements concernant le transport international de marchandises dangereuses par rail                                  |
| SC        | Sous-cutanée   |
| SDS       | Fiche de Données de Sécurité   |
| STEL      | Limite d'exposition à court terme  |
| VOC       | Les composés organiques volatils   |
| vPvB      | Très persistant et très bioaccumulatif   |
| WEL       | Limites d'exposition au travail  |

**Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement de la Commission (CE) 1907/2006, modifié par la Règlement (UE) 2020/787 de la Commission.**

Avertissement: Glentham Life Sciences ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. On pense que les informations ci-dessus sont correctes mais ne prétend pas être inclusives et ne doivent être utilisées que comme guide. Ce document ne garantit pas les propriétés ou la qualité du produit.